

Le Mot de la Présidente



Chers adhérents du Conseil de Développement,
Chers maires du Pays,

Ce nouveau bulletin a pris un peu de retard, mais cela me permet d'entrée de vous souhaiter une

Très Bonne Année 2006!

Et me voici à la fin de mon deuxième mandat de présidente de notre association. C'était une année riche en rencontres, échanges et événements mais elle m'a aussi chargé plus que nécessaire de soucis, surtout financiers. Vraiment dommage que la loi d'aménagement du territoire n'ait pas prévu de fond de démarrage pour les Conseils de Développement, pourtant essentiel pour la bonne marche d'un Pays. J'ai eu l'occasion de le dire à Dominique Voynet, mais cela n'est actuellement pas réparable par le législateur.

Alors j'ai pensé que le Pays pourrait nous faire l'avance d'un fond de roulement, pour qu'enfin nous n'ayons plus à emprunter pour remplir nos missions, que j'estime d'intérêt général, mais pour lesquelles les subventions arrivent trop tardivement. Aujourd'hui j'attends encore la solution.

Cette affaire et quelques autres galères, ont fait pencher la balance un peu trop vers le côté désagréable. Et quand on est bénévole, on est en droit de se demander si ça vaut le coup.

Heureusement que j'ai une bonne équipe autour de moi qui m'épaulé m'encourage. Ainsi je me rappelle des grands moments de cette année, comme par exemple les Journées des Arts et du Patrimoine, dont Rosemonde CATHALA nous livre le bilan dans ce bulletin. Je me réjouis de la persévérance d'Hélène KNOLL auprès des jeunes du Conseil Local de la Jeunesse et à mes côtés pour la rédaction du bulletin. Marc NONON m'a fait l'honneur de me faire présider le comité de pilotage du projet "Plateforme Multimédia en faveur de l'Emploi et du Développement des Entreprises en Val d'Adour" porté par le CFPPA des Hautes-Pyrénées et qui a été initié par la commission de Roger CAZENAVE, qui bouge énormément pour l'Emploi, la Formation et l'Insertion.

Oui, j'ai envie de remercier mon équipe: Christophe MEROTTO qui m'aide beaucoup à la bonne marche des séances du Conseil d'Administration et des Comités de Pilotage et de Programmation du Pays. Jean Louis DUCASSE, qui m'a ouvert les yeux sur les enjeux de trésorerie de notre CD et des attentes des citoyens et Philippe PITON, qui encadre notre nouveau stagiaire pour une démarche envers les entreprises.

Marie-Anne SOMMESOUS, qui a pris en main un travail de réseau des Offices de Tourisme et coordonnera le projet "Destination Vignobles". Enfin mon équipe de la commission Médico-Social/Gérontologie, avec Magali MENGELLE et Nadine PRAT-PEDEBOSQ et aussi Brigitte SALABARAAS et Sandra BRIOLET.

En écrivant ces lignes je me rends compte combien je dois à ceux que je côtoie depuis des années et que je n'arrive pas à citer tous. Oui, ça grouille au Conseil de Développement. Et ça me ferai vraiment mal au coeur si je devais abandonner ma tâche. Si certaines conditions ne sont pas remplies, je ne pourrais pas accepter de continuer à galérer.

Alors au plaisir de nous revoir lors de notre grand rendez-vous annuel !

Amicalement

Miriam LARROUCAU

SOMMAIRE

La Vie du Conseil de Développement

→ L'Assemblée Générale

Quoi de neuf dans les commissions ?

- Projet "Plateforme Multimédias en Faveur de l'Emploi et du Développement des Entreprises en Val d'Adour »
- Régie rurale, c'est parti
- Enquête avec la Commission Médico-Social / Gérontologie
- Commission Communication recherche référent (e)
- La Commission Artisanat, Commerce et PME-PMI vient à la rencontre des entrepreneurs du Val d'Adour ...
- Journées Culture du 17 et 18 juin 05
- La commission Education Enfance et Jeunesse s'intéresse aux pratiques éducatives Aragonaises

La parole est à vous

- Offre d'emploi à RIVAGES
- Cours du soir "Tell Me French"

Assemblée Générale 2006

Les bilans de nos activités et de nos finances seront présentés lors de notre

Assemblée Générale
le 21 janvier 2006
à 17 heures
Salle de Fêtes de AIGNAN (32)

Nous présenterons aussi les propositions pour modifier les statuts et établir un règlement intérieur et nous échangerons dans des ateliers sur les thèmes :
"Emploi et territoires / Education : Voyage d'étude dans le Maestrazgo/ Recentrer les missions du Conseil de Développement".

L'assemblée se terminera par un apéritif dînatoire et une animation musicale.

Les adhérents recevront une invitation avec les statuts modifiés et le règlement intérieur à valider.

Malheureusement nous n'avons pas les moyens d'adresser une invitation à chaque maire, mais sachez que nous serons heureux de vous accueillir à notre Assemblée !

Révision des Statuts du Conseil de Développement

L'assemblée générale prochaine doit valider la révision tel qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration. Un exemplaire des nouveaux statuts sera joint à l'invitation aux adhérents.

Les grands changements interviennent :

- sur la condition pour adhérer: Jusqu'à maintenant il été demandé de vivre et/ou travailler dans le périmètre du Pays pour pouvoir adhérer. La Présidente souhaite

que cette condition soit seulement appliquée pour devenir membre du CA.

- Pour le collège des socioprofessionnels (art.7.1, VI) la représentation ne sera ouverte qu'aux élus des structures et plus aux salariés.
- Dans l'article 8 est ajouté la commission Information/Communication
- Pour le fonctionnement du CA (art. 9.3) les membres titulaires pourront désormais donner pouvoir à un suppléant de leur choix (aussi dans d'autres collèges)
- Le mandat du président sera renouvelable trois fois au lieu d'une.

Quoi de neuf dans les commissions

Commission Emploi / Formation / Insertion

Projet "Plateforme Multimédias en Faveur de l'Emploi et du Développement des Entreprises en Val d'Adour"

Ce projet est né dans la commission Emploi/Formation/Insertion. Il est porté par le CFPPA des Hautes-Pyrénées et animé par Marc NONON et Patrick AUBERT. Un groupe de travail, dont notre commission, élabore les éléments pour atteindre les objectifs du projet qui sont les suivants:

- Aider au rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi sur le Pays du Val d'Adour
- Créer une base de donnée "Entreprise" qui sera d'accès libre en consultation sur Internet et contiendra des données sociales (nombre de salariés, qualifications présentes, besoins de main d'oeuvre permanente ou saisonnière) ainsi que l'offre de produits et services de l'entreprise
- L'enquête auprès des entreprises sera menée par des demandeurs d'emploi et des étudiants qui seront ainsi associés au projet et découvriront les entreprises en se présentant non pas comme une personne recherchant un emploi mais comme un partenaire
- Le projet doit créer un nouveau service en lien avec l'ANPE et les institutions et services de l'emploi

Le comité de pilotage du projet se réunira trois fois pendant sa durée d'environ 18 mois. Il est constitué de représentants d'ANPE, des Directions Départementales du Travail et de la Formation Professionnelle, des Missions Locales, des Antennes Régionales pour la Formation et l'Emploi (Midi-Pyrénées), de la Solidarité Départementale 65 et des membres du GIP ADT Euradour et du Conseil de Développement, aussi de la commission Développement économique. Madame la Conseillère Régionale ainsi que le créateur du futur site, l'entreprise AG2I, participent. Le comité est présidé par le Conseil de Développement et animé par Marc NONON et Patrick AUBERT du CFPPA.

Le projet bénéficie de financements du Conseil Régional Midi-Pyrénées et une demande de co-financement par le Fonds Social Européen est en cours.

Nous vous tiendrons au courant de son avancement par le moyen de ce bulletin.

Miriam Larroucau



Commission Médico-Social/Gérontologie

Lors de la réunion de cette commission le 18 novembre dernier, les membres ont décidé d'élaborer une enquête sur l'accessibilité des lieux recevant du public pour des personnes à mobilité réduite. Mener cette enquête rentre dans le cadre des missions du Conseil de Développement qui doit proposer des objectifs et des orientations prioritaires pour l'avenir du Pays.

Les objectifs de l'enquête sont:

- Connaître un état des lieux sur l'accessibilité (besoins, réalisations)
- Inviter à la réalisation des aménagements
- Mobiliser un projet collectif
- Se baser sur l'enquête pour afficher une priorité et orientation pour 2007-2013

Régie Rurale: c'est parti

Après une maturation de deux années, la Régie Rurale de Services en Pays du Val d' Adour va pouvoir démarrer son activité en janvier 2006.

Cette nouvelle association est l'aboutissement d'un projet démarré dans le cadre de la Commission Emploi/Formation/Insertion du Conseil de Développement.

Energie M4 et la Boutique de Gestion ARTE ont eu pour mission de détecter les besoins en matière de services aux habitants et collectivités locales, puis de travailler à la mise en place de la structure. Les activités proposées devront permettre de procurer du travail et d'insérer des demandeurs d'emploi longue durée ou bénéficiaires du Rmi, dont le nombre s'accroît fortement dans notre secteur géographique.

L'objectif de l'association est également de favoriser le lien social entre les habitants et de proposer des améliorations du cadre de vie.

Activités :

- Petits travaux d'espaces verts
- Taille de haie
- Travaux de bricolage
- Prestation « hommes toutes mains »
- Petits déménagements
- Débarras de cave ou grenier

L'équipe :

- Président : Bernard Magnat
- Directeur Eric Dessez
- Encadrement technique : Pierre Flauw

Contact :

Régie Rurale Val d'Adour
39 avenue de Gascogne
32 730 Villecomtal sur Arros

Tél : 06 88 48 73 58

Courriel : regievaladour@wanadoo.fr

L'enquête sera adressée dans un premier temps aux maires et aux communautés de communes du Pays.

Une équipe de travail de la commission, constituée par les coordinatrices des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination), la présidente et un représentant de l'Association des Paralysés de France se réunira le

**Lundi 16 janvier 2006 à 14h30 à la Semadour,
ZI Marmajou, 65700 Maubourguet.**

Nous espérons que les maires et membres des communautés de communes peuvent libérer le temps nécessaire pour répondre à notre enquête. Chaque habitant du Pays peut aider à recueillir les besoins en s'adressant à son maire avec ses observations.

Miriam Larroucau



Appel à bonne volonté!

La commission Information/Communication du Conseil de Développement recherche un nouveau référent et rédacteur pour le bulletin. Miriam Larroucau, qui a la charge de la commission depuis son existence, souhaite passer la main pour se consacrer plus amplement à la commission Médico-Social / Gérontologie.

Miriam Larroucau



La Commission Artisanat, Commerce et PME-PMI

Dans le cadre de nos actions, menées par la commission, nous avons décidé et entrepris de promouvoir l'utilité, ainsi que l'activité du Conseil de Développement, de recueillir l'assentiment, tout autant que les attentes des responsables et chefs d'entreprises du territoire.

Un ordre de mission défini comme tel :

"PROSPECTIVE A L'USAGE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU VAL D'ADOUR, ETENDU SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, DESTINE A ETABLIR UN LIEN ETROIT ENTRE SES ACTIONS ET LES ATTENTES DE LA POPULATION."

Fut confié à M. Julien Jorro, étudiant à l'université de Pau et des pays de l'Adour, en M1 sociétés, aménagements et territoire

Cette mission s'intègre sous la forme d'un stage, dans le cadre d'un Master Aménagement du Territoire et Ingénierie de projets pour un développement local, et se déroulera au cours du premier semestre 2006.

Nous tirerons certainement de nombreux enseignements de ce travail, qui vous sera présenté lors de l'AG de janvier 2007, enrichissant ainsi notre réflexion, guidant nos pas et quelques unes de nos prochaines actions.

Philippe-M. Piton, pour La Commission Artisanat, Commerce et PME-PMI



Journées Culture

La Commission Culture, dans le cadre de son action au sein du Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour a proposé deux journées des Arts et du Patrimoine lors des *Journées du Patrimoine* qui ont eu lieu les 17 et 18 septembre derniers.

L'objectif était de mieux faire connaître la richesse culturelle du pays du Val d'Adour en investissant des lieux identifiés de notre patrimoine.

Cette manifestation a réuni un grand nombre d'associations culturelles du Pays ainsi que des personnes ressources dans le domaine artistique.

Un « parcours culturel » a été établi avec les participants, permettant au public de découvrir des manifestations inédites : *Exposition du peintre Maurice Dumestre dans un Bistrot de Pays, Chorale de Maubourguet avec l'ensemble Henri Duparc à l'Eglise de Montaner, la Troupe du Théâtre Les 7 chandelles à l'Abbaye Saint Sever de Rustan ainsi que sur le site de La Madeleine, le conteur Frédéric David au château d'Arricau Bordes, exposition de vieux outils dans une ancienne usine de Garlin...*

Cette première a permis aux participants de tirer les conclusions suivantes :

D'un point de vue positif :

1. Malgré la rapidité avec laquelle nous avons dû organiser cette manifestation, l'initiative a été menée à son terme et a permis la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs culturels du pays, tous bénévoles.
2. Nous nous sommes rencontrés et l'initiative a permis de mettre en germe la réalisation de nouveaux projets culturels basés sur le partenariat.
3. Selon les sites, l'affluence a été réelle, surtout là où il existait déjà une manifestation antérieure. Ces journées ont permis alors de donner une « valeur ajoutée » à la manifestation.
4. Tous les participants sont prêts à reconduire cette manifestation, à condition de l'anticiper d'avantage et de trouver un minimum de

financement. Pourquoi ne pas l'appeler : *La Fête du Pays du Val D'Adour ?*

D'un point de vue plus mitigé :

1. Certains sites n'ont eu qu'une affluence restreinte voire nulle, payant là un défaut de communication ou bien trop brouillée.
2. L'absence totale des élus au niveau de ces journées a une fois de plus mis en évidence le fossé qui sépare les préoccupations d'un certain nombre de citoyens avec nos représentants. Ce type de manifestation répondant à l'ensemble des « critères pays » tels qu'ils sont définis dans la charte du Pays, mériterait au moins d'être encouragée.
3. Les membres de la commission ont le sentiment que les projets qui n'émanent pas de nos représentants sont voués à se heurter à une pure et simple indifférence.

Conclusion générale, il nous semble important de rappeler que l'identité d'un pays comme le notre ne pourra se bâtir qu'à partir de notre cohésion, nous ne pourrions exporter l'image du Val d'Adour que si nous commençons par nous connaître, sans chercher à trafiquer la réalité, mais en reconnaissant et en valorisant les énergies présentes sur le territoire.

Groupe vocal Tou' Couleurs du Foyer Rural de Lascazères à l'église de Monfaucon le 18 juin



Rosemonde Cathala Référente commission culture



La commission Education Enfance Jeunesse

Suite au Forum pour l'Accompagnement à la Scolarité du 30 mars 05 à Maubourguet, le groupe de travail qui l'avait mis en place, a souhaité aller en Espagne pour voir sur le terrain comment fonctionne ce système éducatif dont Salvador Berlanga (Directeur du Centre Rural d'Innovation Educative d'Alcoriza) a témoigné lors du Forum avec tant d'enthousiasme et de conviction.

Nous sommes donc partis de l'autre côté des Pyrénées et nous (11 personnes de la commission : Parent, enseignante, animatrices, responsable enfance, assistante sociale, orthophoniste, élus locaux) avons passé quatre jours dans le Maestrazgo (Province de Teruel) où nous avons été accueillis très chaleureusement par les différentes structures que nous avons souhaité rencontrer pour un programme dense riche en découvertes et réflexions, ce mois de décembre.



Le groupe Val d'Adour avec l'équipe éducative du CRIET

Nous avons abordé deux thèmes principaux : la prise en compte des spécificités du milieu rural dans l'éducation des enfants aragonais milieu scolaire et temps libres, l'intégration des enfants handicapés en milieu ordinaire.

Nous rentrons de ce périple perplexes : Les moyens mis au service de l'éducation sont sans commune mesure avec ce que nous pouvons observer chez nous : moyens humains (un enseignant pour 10 élèves maximum en milieu rural, une heure de concertation quotidienne en équipe éducative...), moyens matériels (un cartable électronique wifi pour tous les petits aragonais d'ici fin 2008, 1000 petits ruraux sont les premiers équipés en 05). Tous les enfants, quelque soit leur handicap et leurs difficultés sont scolarisés dans une école ordinaire ou, quand ce n'est pas ou plus possible, dans une école spécialisée. Nous avons vu des enfants lourdement handicapés -tout types d'handicaps confondus- partageant la cour de récréation de l'école primaire du village. Nous avons rencontré des équipes éducatives motivées, dynamiques, enthousiastes. Nous avons été surpris : pas trace de pesanteur administrative, pas de hiérarchie asphyxiante, une volonté

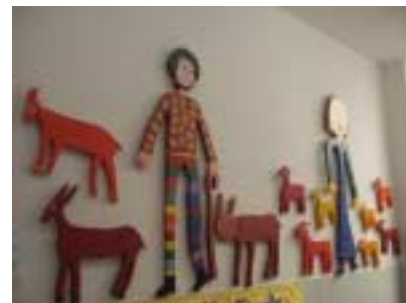
de soutenir la motivation novatrice, un accompagnement aux projets d'ouverture de l'école, une place prépondérante accordée à la relation avec les parents. Pour les temps libres, nos amis espagnols sont dans une phase de mise en place de moyens (écoles rurales ouvertes pendant les vacances, partage des équipements scolaires et communaux par les différents acteurs, formation de l'encadrement, campagnes de prévention, accueil des ados sur des programmes d'activités alternatives, forte concertation entre les services enfance des collectivités et l'éducation nationale, présence des parents dans la réflexion et la mise en œuvre des dispositifs). La préoccupation concernant cet aspect de la vie des enfants est nouvelle pour eux, dans ce domaine, nous avons sûrement plus d'expérience et des outils à leur apporter...

Ce voyage d'étude a été rendu possible grâce au programme européen INTERREG III b et plus précisément au projet URGENTE dans lequel l'association SOLEIL FR 65 propose un volet pédagogique : « Vacances Buissonnières entre Ville et Campagne ».

Ecole spécialisée Gloria Fuentes, Alcoriza. Une grande place est faite aux arts plastiques.

L'équipe éducative a travaillé à la conception des locaux avec les architectes : volumes, espace et lumière

L'école spécialisée est aussi un centre de ressources et d'accompagnement éducatif pour les parents, les enseignants.



Lors de l'AG du Conseil de Développement, nous viendrons témoigner et échanger avec vous sur cette expérience dans l'objectif de définir quelques préconisations pour notre territoire.

Hélène Knoll

La parole est à vous !

Offre d'emploi à RIVAGES

Le collectif d'associations RIVAGES recherche pour début 2006 un animateur / animatrice de réseau associatif.

Sa mission, à plein temps, sera de faire vivre la dynamique d'un collectif d'une soixantaine d'associations sur le Pays du Val d'Adour.

Pour cela, cette personne devra avoir comme compétences

- la connaissance du milieu associatif ;
- le savoir-faire en matière de gestion et administration d'associations,
- le gout de l'animation
- des capacités en montage de projets notamment européens.

Elle devra posséder le permis de conduire B, être disponible, autonome et maîtriser les outils informatiques.

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Président de RIVAGES
maison des associations
65500 ARTAGNAN

SARAPP de Vic-en-Bigorre Cours du soir "Tell Me French"

Toute personne d'origine Anglo-saxonne installée dans notre pays du Val d'Adour qui souhaite optimiser sa pratique du français peut s'adresser au SARAPP de Vic-en-Bigorre.

"How to learn french when you are english, call Jérôme au 05.62.31.80.26 every tuesday " .

Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour
Hôtel de Ville – 65700 MAUBOURGUET
Tél. : 05 62 96 44 88 – Fax : 05 62 96 94 17
e-mail : conseil.developpement@val-adour.com
Site Internet : www.val-adour.com

Directrice de la publication : Miriam LARROUCAU

